



➡ Les États membres de l'UE ne doivent pas s'incliner devant les marchés financiers

Geplaatst op donderdag 12 september 2013 | 

 SHARE

La Confédération européenne des syndicats (CES) n'est pas d'accord avec l'avis des services juridiques du Conseil de l'UE selon lequel la proposition de la Commission pour une taxe sur les transactions financières (TTF) n'est pas conforme au droit européen.

"Cela montre simplement le pouvoir des opposants à la TTF. Il s'agit cette fois encore d'une tentative visant à discréditer et à édulcorer la proposition actuellement discutée par les pays qui se sont engagés dans le processus de coopération renforcée", a déclaré Veronica Nilsson, Secrétaire confédérale de la CES.

Elle souligne qu'il serait préférable que les services juridiques du Conseil "concentrent leur attention sur la légalité des mesures d'austérité imposées par la Troïka (Commission, BCE et FMI) dans les pays sous programme de sauvetage".

CES - 11 september 2013